

NOTE D'INFORMATION N°2015-06

DISPOSITIFS D'URGENCE : FIN DE LA PERIODE HIVERNALE

Comme chaque année, le 31 mars sonne la fin de la période hivernale au sens préfectoral. Dans un contexte tendu au niveau national (cf. actualités et annonces du ministère du logement), il faut préciser que l'Ille-et-Vilaine a pérennisé l'ensemble des places d'hébergement d'urgence sur son territoire, qu'**il n'y aura aucune fermeture de places le 1^{er} avril**. Ainsi, à cette date, seuls les dispositifs de prestation seront impactés avec une modification des fonctionnements.

SUR RENNES

- **Fermeture le 31 mars à 17h de l'accueil de jour « le 61 »**
Situé au 61 rue Papu, il était ouvert tous les après-midis de 14h à 17h et était réservé aux familles avec enfants et aux femmes enceintes.
- **Fermeture le 31 mars au matin de l'accueil de nuit « le Phare »**
Situé sur le parking de l'OFII rue Lemordant, il était ouvert toutes les nuits de 23h à 6h du matin pour tout public ;
Dernière nuit d'ouverture : du Lundi 30 au Mardi 31 mars.
- **Modifications le 1^{er} avril de l'accueil de jour « Puzzle »**
Situé rue de la Barbotière, il retrouve les horaires d'ouverture suivants :
du Mardi au Samedi : 13h45-17h45 ; le Dimanche : 9h-13h.
- **Modifications le 1^{er} avril de l'accueil de soirée « La Pause »**
Situé en arrière de la place Saint-Melaine, il sera désormais ouvert uniquement les Mardi, Jeudi et Dimanche de 19h30 à 21h.
- **Modifications le 1^{er} avril du Samu social**
Les maraudes auront désormais lieu uniquement les Mardi, Jeudi et Dimanche après la fermeture de la Pause.

SAINT-MALO

- **Modifications le 1^{er} avril du Samu social**
La maraude aura désormais lieu une fois par semaine, le Mercredi à partir de 18h.